

TITULAIRE D'UN EMPLOI SUPÉRIEUR

FRAIS DE DÉPLACEMENT Du 1^{er} janvier au 31 mars 2018

Raison du déplacement	Date	Lieu	Coût
-----------------------	------	------	------

DIRECTION GÉNÉRALE

AU QUÉBEC

Remboursement stationnement à un membre du CA lors d'un accompagnement au déjeuner-causerie à la
Chambre de commerce.

2018-01-16

Québec

8.70 \$

HORS QUÉBEC

Aucun